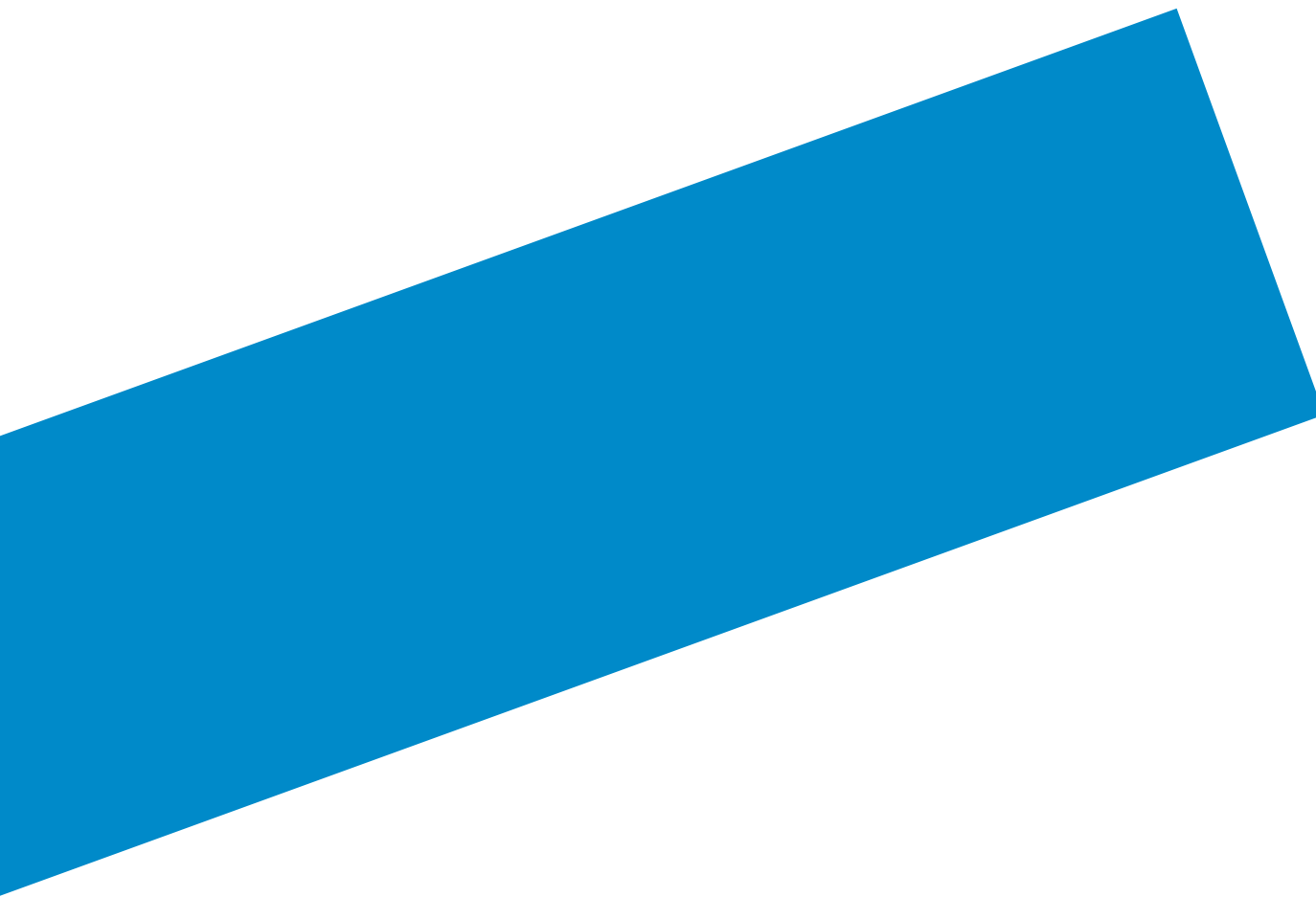


Charte graphique



Sommaire

- 1 Logo
- 2 Couleurs logo
- 3 Espace privilégié
- 4 Interdits
- 5 Taille minimale
- 6 Entités
- 7 Versions couleur (entité)
- 8 Espace privilégié (entité)
- 9 Interdits (entité)
- 10 Taille minimale (entité)
- 16 Versions autorisées (fichiers fournis)
- 26 Symbole

Remarque

En fonction de nouveaux éléments liés aux documents de communication, certains éléments de cette charte pourront être encore adaptés.

Cette charte graphique est donc destinée uniquement au service marketing du Centre Patronal.

Logo

1. Le logo



1. Le logo

Le logo Centre Patronal est employé chaque fois qu'il s'agit d'une communication faite au nom du Centre Patronal.

Les normes graphiques relatives à l'utilisation du logo doivent être strictement suivies.

Le logo Centre Patronal est constitué de trois éléments liés entre eux selon un rapport constant: le symbole, le monogramme et le logotype.

Le symbole

Placé au dessus du «P» (initiale de «patronal») le symbole est un signe visuel de reconnaissance qui exprime l'engagement et l'esprit d'entreprise.

Le monogramme

Le monogramme est constitué de deux initiales C et P.

Le logotype

Placé sous le monogramme, le logotype a fonction de descripteur: il affirme le nom complet de la marque «Centre Patronal». La typographie qualifie la marque et ne peut en aucun cas être modifiée.

Les couleurs de la marque

Les couleurs employées «Pantone Process BlueU» et «Pantone 426U» positionnent la marque dans son secteur d'activité (tertiaire).

Couleurs logo

2.1 Couleurs primaires



PANTONE Process BlueU
CMJN 100,10,0,10
RVB 0,138,201
Web #008ac9



PANTONE 426U
CMJN 0,0,0,90
RVB 61,60,63
Web #3d3c3f

2. Couleurs

2.1 Couleurs primaires

Les couleurs font partie intégrante de l'identité visuelle et doivent être impérativement respectées.

Les couleurs de référence sont :

- le Pantone Process BlueU ;
- le Pantone 426U.

Versions couleur

2.2 Les couleurs



2.3 L'impression monochrome



2.4 L'impression sur fond bleu institutionnel (cf. charte éditoriale)



2.5 L'impression sur fond gris institutionnel (cf. charte éditoriale)



2.2 Versions couleur

Le logo doit prioritairement être utilisé dans sa version couleur et sur un fond blanc.

Si pour les besoins de la mise en page ou pour répondre à des contraintes liées à la technique ou au support d'impression, ces consignes ne peuvent pas être respectées, le positionnement de la marque sur des fonds unis ou photographiques est accepté.

2.3 L'impression monochrome

Dans le cadre d'une impression en une seule couleur vive, la marque prend exceptionnellement la couleur du document.

2.4 L'impression sur fond bleu institutionnel (cf. charte éditoriale)

La marque s'exprime en blanc.

2.5 L'impression sur fond gris institutionnel (cf. charte éditoriale)

La marque s'exprime en blanc avec le symbole dans le bleu institutionnel.

Versions couleur

2.7 Impression sur papier de couleur clair



2.8 Impression sur papier de couleur foncé



2.9 L'impression sur image et aplat de couleur/Fond clair



2.10 L'impression sur image et aplat de couleur/Fond moyen



2.11 L'impression sur image et aplat de couleur/Fond sombre



2.7 Impression sur papier de couleur claire
La marque s'exprime en noir 100%. Le logo Centre Patronal peut également être gaufré/estampé.

2.8 Impression sur papier de couleur foncé
La marque s'exprime en blanc 100%. Le logo Centre Patronal peut également être gaufré/estampé.

2.9 L'impression sur image et aplat de couleur/Fond clair
La marque s'exprime dans les couleurs primaires.

2.10 L'impression sur image et aplat de couleur/Fond moyen
La marque s'exprime en blanc.

2.11 L'impression sur image et aplat de couleur/Fond sombre
La marque s'exprime en blanc.

Espace privilégié

3. Espace privilégié



3. Espace privilégié
Dans tous les cas, un espace minimum doit être respecté autour du logo afin de protéger son intégrité. Cet espace de respiration doit être préservé de tout élément tiers, afin de mieux mettre la marque en évidence.

Cet espace correspond à 1x la hauteur du symbole.

Il définit d'autre part:

3.1 Isolé par un bloc blanc
la taille du bloc blanc sur lequel sera apposé le logo lorsqu'il est utilisé sur une image contrastée.

3.2 Avec du texte en habillage
l'espace minimum de l'habillage d'un texte.

3.1 Isolé par un apla t blanc



3.2 Texte en habillage



Interdits

4. Les interdits

La forme, les proportions et la composition du logo ne peuvent pas être modifiés.

4.1 Déformation



4.2. Suppression d'éléments



4.3 Modification d'éléments



4.4 Modification de taille



4.5 Inversion de couleur



4.6 Modification de couleur



4.7 Non respect de l'espace privilégié



4.8 Photo à fort contraste sans fond blanc



4.9 Illustration à fort contraste



4.10 Fond blanc, non respect de l'espace privilégié



(Liste non exhaustive)

Taille minimale

5.1 Logo



5.2 Version logo petite taille



5.1 Logo

Le logo générique peut être utilisé à toutes les dimensions mais ne pourra pas être réduit en dessous de 15 mm dans sa largeur.

Si une application nécessite une taille inférieur du logo, la version logo petite taille spécialement dessiné à cet effet est utilisée.
(5.2)

Entités

6. Logos «entités»



6. Logos «entités»

Le logo de chaque entité répond à des principes graphiques similaires à ceux instaurés pour le logo générique Centre Patronal.

Les logos des entités Centre Patronal sont constitués de quatre éléments liés entre eux selon un rapport constant: le symbole, le monogramme, le filet de séparation et l'entité.

Il est d'importance capitale que les normes graphiques relatives à l'utilisation des logos soient strictement suivies.

Pour les logos «entités», le logotype descripteur «Centre Patronal» disparaît.

Versions couleur (entité)

7 Les couleurs



7.1 L'impression monochrome



7.2 L'impression sur fond bleu institutionnel (cf. charte éditoriale)



7.3 L'impression sur fond gris institutionnel (cf. charte éditoriale)



7. Versions couleur

Les utilisations des logos entités suivent les mêmes règles que celles définies pour le logo générique.

7.1 L'impression monochrome

Lorsque la marque est imprimée dans un document en une seule couleur vive, la marque prend exceptionnellement la couleur d'impression.

7.2 L'impression sur fond bleu institutionnel (cf. charte éditoriale)

La marque s'exprime en blanc.

7.3 L'impression sur fond gris institutionnel (cf. charte éditoriale)

La marque s'exprime en blanc avec le symbole dans le bleu institutionnel.

Versions couleur (entité)

7.5 Impression sur papier de couleur clair



7.6 Impression sur papier de couleur foncé



7.7 L'impression sur image et aplat couleur/Fond clair



7.8 L'impression sur image et aplat couleur/Fond moyen



7.9 L'impression sur image et aplat couleur/Fond sombre



7.5 Impression sur papier de couleur clair
La marque entité s'exprime en noir 100%. Le logo entité peut également être gaufré/estampé.

7.6 Impression sur papier de couleur foncé
La marque entité s'exprime en blanc 100%. Le logo entité peut également être gaufré/estampé.

7.7 L'impression sur image et aplat de couleur/Fond clair
La marque entité s'exprime dans ces couleurs primaires.

7.8 L'impression sur image et aplat de couleur/Fond moyen
La marque entité s'exprime en blanc.

7.9 L'impression sur image et aplat de couleur/Fond sombre
La marque entité s'exprime en blanc.

Espace privilégié (entité)

8. Espace privilégié



L'unité de réserve (le symbole) ajoutée de chaque côté du logo constitue l'espace privilégié de la marque.

8. Espace privilégié
Dans tous les cas, un espace minimum doit être respecté autour du logo afin de protéger son intégrité. Cet espace de respiration doit être préservé de tout élément tiers, afin de mieux mettre la marque en évidence.

Cet espace correspond à 1x la hauteur du symbole.

Il définit d'autre part:

8.1 Isolé par un aplat blanc
La taille de l'aplat blanc sur lequel sera apposé le logo si il est utilisé sur une image contrastée.

8.2 Avec du texte en habillage
L'espace minimum de l'habillage d'un texte.

8.1 Isolé par un aplat blanc



8.2 Texte en habillage



Interdits (entité)

9. Les interdictions

La forme, les proportions et la composition du logo ne peuvent pas être modifiés.

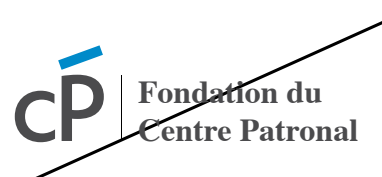
9.1 Déformation



9.2 Suppression d'éléments



9.3 Modification d'éléments



9.4 Modification de taille



9.5 Inversion de couleur



9.6 Modification de couleur



9.7 Non respect de l'espace privilégié



9.8 Photo à fort contraste



9.9 Illustration à fort contraste



9.10 Fond blanc, non respect de l'espace privilégié



(Liste non exhaustive)

Taille minimale (entité)

10.1 L ogos entité

Le logo «entité» peut être utilisé à toutes les dimensions mais ne pourra pas être réduit en dessous de 6 mm dans sa hauteur.

10.1 L ogos entité



Versions autorisées (fichiers fournis)

Pantone (426U + Process BlueU)
> Fichier: CP_Logo_PANTONE_PROD.ai



Quadri (Bleu: 100,10,0,10 / Gris: 0,0,0,90)
> Fichier: CP_Logo_QUADRI_PROD.ai



Noir (100%)
> Fichier: CP_Logo_NOIR_PROD.ai



Blanc
> Fichier: CP_Logo_BLANC_PROD.ai



Négatif (sur fond gris institutionnel uniquement > cf. charte éditoriale)
> Fichier: CP_Logo_PANTONE_NEGATIF_PROD.ai



Négatif (sur fond gris institutionnel uniquement > cf. charte éditoriale)
> Fichier: CP_Logo_QUADRI_NEGATIF_PROD.ai



Versions autorisées (fichiers fournis)

Pantone (426U + Process BlueU)

> Fichier: CP_Logo_PANTONE_PETIT_PROD.ai



Quadri (Bleu: 100,10,0,10 / Gris: 0,0,0,90)

> Fichier: CP_Logo_QUADRI_PETIT_PROD.ai



Noir (100%)

> Fichier: CP_Logo_NOIR_PETIT_PROD.ai



Blanc

> Fichier: CP_Logo_BLANC_PETIT_PROD.ai



Négatif (sur fond gris institutionnel uniquement > cf. charte éditoriale)

> Fichier: CP_Logo_PANTONE_NEGATIF_PETIT_PROD.ai



Négatif (sur fond gris institutionnel uniquement > cf. charte éditoriale)

> Fichier: CP_Logo_QUADRI_NEGATIF_PETIT_PROD.ai



Versions autorisées (fichiers fournis)

Pantone (426U + Process BlueU)

> Fichier: CP_FIP_Logo_PANTONE_PROD.ai



Quadri (Bleu: 100,10,0,10 / Gris: 0,0,0,90)

> Fichier: CP_FIP_Logo_QUADRI_PROD.ai



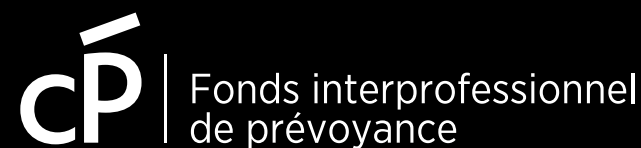
Noir (100%)

> Fichier: CP_FIP_Logo_NOIR_PROD.ai



Blanc

> Fichier: CP_FIP_Logo_BLANC_PROD.ai



Négatif (sur fond gris institutionnel uniquement > cf. charte éditoriale)

> Fichier: CP_FIP_Logo_PANTONE_NEGATIF_PROD.ai



Négatif (sur fond gris institutionnel uniquement > cf. charte éditoriale)

> Fichier: CP_FIP_Logo_QUADRI_NEGATIF_PROD.ai



Versions autorisées (fichiers fournis)

Pantone (426U + Process BlueU)

> Fichier: CP_Fondation_CP_Logo_PANTONE_PROD.ai



Quadri (Bleu: 100,10,0,10 / Gris: 0,0,0,90)

> Fichier: CP_Fondation_CP_Logo_QUADRI_PROD.ai



Noir (100%)

> Fichier: CP_Fondation_CP_Logo_NOIR_PROD.ai



Blanc

> Fichier: CP_Fondation_CP_Logo_BLANC_PROD.ai



Négatif (sur fond gris institutionnel uniquement > cf. charte éditoriale)

> Fichier: CP_Fondation_CP_Logo_PANTONE_NEGATIF_PROD.ai



Négatif (sur fond gris institutionnel uniquement > cf. charte éditoriale)

> Fichier: CP_Fondation_CP_Logo_QUADRI_NEGATIF_PROD.ai



Versions autorisées (fichiers fournis)

Pantone (426U + Process BlueU)

> Fichier: CP_Fonds_prevoyance_CP_Logo_PANTONE_PROD.ai



Quadri (Bleu: 100,10,0,10 / Gris: 0,0,0,90)

> Fichier: CP_Fonds_prevoyance_CP_Logo_QUADRI_PROD.ai



Noir (100%)

> Fichier: CP_Fonds_prevoyance_CP_Logo_NOIR_PROD.ai



Blanc

> Fichier: CP_Fonds_prevoyance_CP_Logo_BLANC_PROD.ai



Négatif (sur fond gris institutionnel uniquement > cf. charte éditoriale)

> Fichier: CP_Fonds_prevoyance_CP_Logo_PANTONE_NEGATIF_PROD.ai



Négatif (sur fond gris institutionnel uniquement > cf. charte éditoriale)

> Fichier: CP_Fonds_prevoyance_CP_Logo_QUADRI_NEGATIF_PROD.ai



Versions autorisées (fichiers fournis)

Pantone (426U + Process BlueU)

> Fichier: CP_Biku_Logo_PANTONE_PROD.ai



Quadri (Bleu: 100,10,0,10 / Gris: 0,0,0,90)

> Fichier: CP_Biku_Logo_QUADRI_PROD.ai



Noir (100%)

> Fichier: CP_Biku_Logo_NOIR_PROD.ai



Blanc

> Fichier: CP_Biku_Logo_BLANC_PROD.ai



Négatif (sur fond gris institutionnel uniquement > cf. charte éditoriale)

> Fichier: CP_Biku_Logo_PANTONE_NEGATIF_PROD.ai



Négatif (sur fond gris institutionnel uniquement > cf. charte éditoriale)

> Fichier: CP_Biku_Logo_QUADRI_NEGATIF_PROD.ai



Versions autorisées (fichiers fournis)

Pantone (426U + Process BlueU)

> Fichier: CP_Equipes_Patronales_Logo_PANTONE_PROD.ai



Quadri (Bleu: 100,10,0,10 / Gris: 0,0,0,90)

> Fichier: CP_Equipes_Patronales_Logo_QUADRI_PROD.ai



Noir (100%)

> Fichier: CP_Equipes_Patronales_Logo_NOIR_PROD.ai



Blanc

> Fichier: CP_Equipes_Patronales_Logo_BLANC_PROD.ai



Négatif (sur fond gris institutionnel uniquement > cf. charte éditoriale)

> Fichier: CP_Equipes_Patronales_Logo_PANTONE_NEGATIF_PROD.ai



Négatif (sur fond gris institutionnel uniquement > cf. charte éditoriale)

> Fichier: CP_Equipes_Patronales_Logo_QUADRI_NEGATIF_PROD.ai



Versions autorisées (fichiers fournis)

Pantone (426U + Process BlueU)

> Fichier: CP_AF_Logo_PANTONE_PROD.ai



Quadri (Bleu: 100,10,0,10 / Gris: 0,0,0,90)

> Fichier: CP_AF_Logo_QUADRI_PROD.ai



Noir (100%)

> Fichier: CP_AF_Logo_NOIR_PROD.ai



Blanc

> Fichier: CP_AF_Logo_BLANC_PROD.ai



Négatif (sur fond gris institutionnel uniquement > cf. charte éditoriale)

> Fichier: CP_AF_Logo_PANTONE_NEGATIF_PROD.ai



Négatif (sur fond gris institutionnel uniquement > cf. charte éditoriale)

> Fichier: CP_AF_Logo_QUADRI_NEGATIF_PROD.ai



Versions autorisées (fichiers fournis)

Pantone (426U + Process BlueU)

> Fichier: CP_Institutions_sociales_Logo_PANTONE_PROD.ai



Quadri (Bleu: 100,10,0,10 / Gris: 0,0,0,90)

> Fichier: CP_Institutions_sociales_Logo_QUADRI_PROD.ai



Noir (100%)

> Fichier: CP_Institutions_sociales_Logo_NOIR_PROD.ai



Blanc

> Fichier: CP_Institutions_sociales_Logo_BLANC_PROD.ai



Négatif (sur fond gris institutionnel uniquement > cf. charte éditoriale)

> Fichier: CP_Institutions_sociales_Logo_PANTONE_NEGATIF_PROD.ai



Négatif (sur fond gris institutionnel uniquement > cf. charte éditoriale)

> Fichier: CP_Institutions_sociales_Logo_QUADRI_NEGATIF_PROD.ai



Versions autorisées (fichiers fournis)

Pantone (426U + Process BlueU)

> Fichier: CP_RoFo_Logo_PANTONE_PROD.ai



Quadri (Bleu: 100,10,0,10 / Gris: 0,0,0,90)

> Fichier: CP_RoFo_Logo_QUADRI_PROD.ai



Noir (100%)

> Fichier: CP_RoFo_Logo_NOIR_PROD.ai



Blanc

> Fichier: CP_RoFo_Logo_BLANC_PROD.ai



Négatif (sur fond gris institutionnel uniquement > cf. charte éditoriale)

> Fichier: CP_RoFo_Logo_PANTONE_NEGATIF_PROD.ai



Négatif (sur fond gris institutionnel uniquement > cf. charte éditoriale)

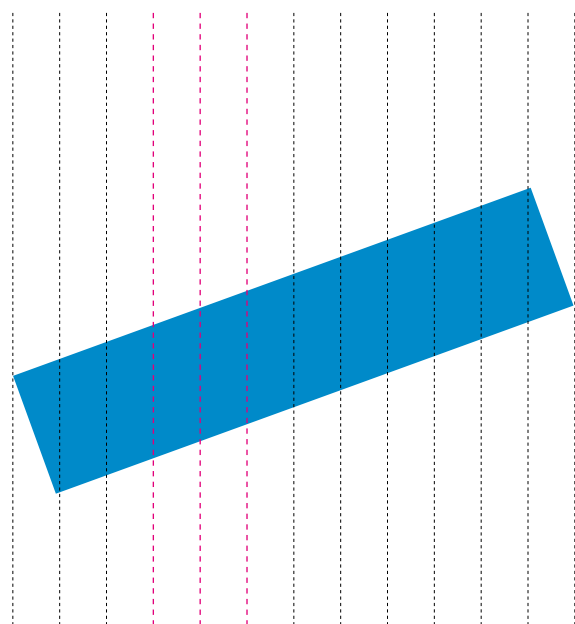
> Fichier: CP_RoFo_Logo_QUADRI_NEGATIF_PROD.ai



Symbole

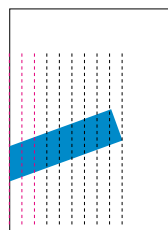
11.1 Possibilités de cadrage

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

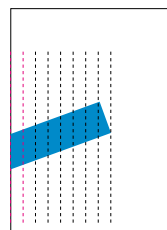


3 possibilités
de cadrage

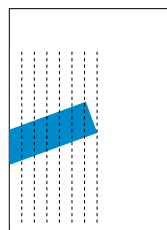
3/12



4/12

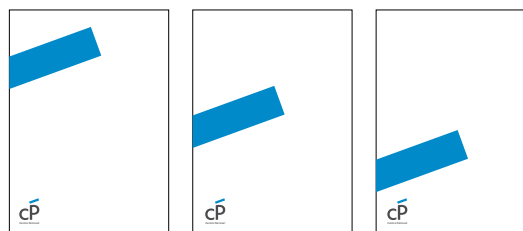


5/12

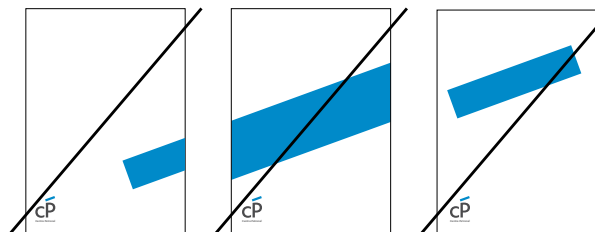


11.2 Positionnement du symbole

oui



non



11. Symbole

L'identité visuelle Centre Patronal permet, dans le cadre de la communication, une application «étendue» de son logo. Il est en effet possible d'utiliser le symbole agrandi et cadré comme habillage graphique.

11.1 Possibilités de cadrage

Le symbole peut être tronqué uniquement selon 3 possibilités. Au 3/12, 4/12 ou 5/12 de sa largeur. Celui-ci ne doit subir aucune modification quand à sa forme ou à son inclinaison (20°).

11.2 Positionnement du symbole

Le symbole se positionnera obligatoirement sur le côté gauche du format. Il peut en revanche s'étendre sur toute la hauteur du format selon les besoins de la mise en page.

Ces cas de figures requièrent impérativement un travail de mise en forme effectué par un professionnel.

Pour le positionnement du symbole sur des supports spécifiques (brochures, papiers administratifs, dépliants, etc.) reportez-vous à la charte éditoriale.